



Le réseau des Elus et des techniciens des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

FORMATION

FSE : Instruction et contrôle

La Programmation 2014-2020 introduit de nouveaux éléments qu'il est indispensable de maîtriser pour garantir l'instruction et le contrôle des dossiers FSE. Cette formation se propose de former les professionnels aux différentes phases de contrôle en intégrant les nouveautés introduites par la programmation 2014-2020 pour permettre un accompagnement de qualité des porteurs de projet.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- Former les « gestionnaires » et autres professionnels du secteur sur les spécificités de l'instruction et du CSF dans le cadre du PON FSE 2014-2020

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- Acquérir une bonne connaissance des règles et procédures qui encadrent la gestion des FSE dans ces différentes phases.
- Acquérir une bonne connaissance de la mise en œuvre des éléments apportés par la nouvelle programmation FSE.
- Acquérir une bonne connaissance des impératifs de gestion pour être en capacité de répondre aux besoins des porteurs de projets

AXES DE TRAVAIL

- Rappel rapide sur le cadre national d'intervention du FSE et sur son organisation administrative nationale, régionale et locale.
- Rappel du rôle de l'instruction / du CSF dans la piste d'audit du FSE.
- Rappel sur les principales « simplifications » administratives sur le PON FSE 2014-2020. Focus sur les coûts simplifiés et options forfaitaires.
- Réalisation de l'instruction d'une demande de subvention FSE sur MDFSE
- Réalisation d'un Contrôle de Service Fait d'un bilan FSE sur MDFSE.

– PUBLIC
Professionnels
d'organismes
intermédiaires,
gestionnaires FSE...

– INTERVENANT
Jean-Bernard Spinat
FAR CONSEIL

– METHODE ET MOYENS
PEDAGOGIQUES
Alternance de théories et
de cas pratiques,
échanges avec les
participants, exercices
d'application
Présentation Powerpoint
remis aux participants

– VALIDATION
Attestation de présence

– DUREE
2 jours, 14 heures

– DATE :

– COUT DE LA
FORMATION
600€ pour les adhérents
900€ pour les non
adhérents

– CONTACT
Florent Gorson,
Chargé de Mission
Tél. : 01.30.32.85.24
Fax : 01 .30.32.36.25
contact@europlie.asso.fr

DEROULE DE LA FORMATION

1ère Journée 9h30-17h

Module 1- L’instruction d’une demande de subvention FSE

A- Contexte réglementaire

- Le cadre national et local d’intervention du FSE.
- Le cadre réglementaire et les nouveautés du PON FSE.
(piste d’audit, mise en œuvre des simplifications, suivi des indicateurs, aides d’Etat)

B- Les différentes fonctions de l’inspecteur d’une demande de subvention FSE

- Les fonctions d’analyses, de médiateur et de conseil de l’inspecteur.
- L’instruction sur MDFSE (pas à pas).
- Les astuces et les écueils à éviter.

2ème Journée 9h30-17h

Module 2 – Le contrôle de service fait d’une demande de subvention FSE dans le cadre du programme 2014-2020

A- Contexte réglementaire

- Rappel sur la réglementation applicable pour le CSF.
(Nouveau décret d’éligibilité)
- Les points spécifiques du CSF.
(éligibilité participants, suivi des indicateurs et réfections, échantillonnage, lien direct/indirect, mises en concurrence, Aides d’Etat et obligations de publicité)

B- Le contrôle de service fait sous Ma démarche FSE

- Le CSF sur MDFSE (pas à pas).
- Les astuces et les écueils à éviter.